

INCUBATEUR

LANDESTINI RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Révélez-vous !

APPEL A PROJETS #1

Catalyseur d'initiatives durables

14/11/2024-28/02/2025

Deuxième intercommunalité du Puy-de-Dôme et avec une population en augmentation (69000 habitants), la Communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans (RLV) bénéficie d'un tissu d'entreprises dynamiques à forte image de marque (Limagrain, Hermès, Eaux de Volvic, Fareva, Bacacier, Invers, etc.) et constitue le deuxième pôle d'emplois du département. Elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée, au centre de la France, bien desservie en termes d'accès, entre la métropole clermontoise et Vichy, et de paysages et des richesses naturelles caractéristiques de l'Auvergne, situées entre la Plaine de la Limagne et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, porte d'entrée de la Chaîne des Puys inscrite à l'Unesco.

Des enjeux ont été mis en lumière grâce à un diagnostic approfondi mené par l'agglomération, qui a abouti à l'adoption en 2022 du projet de territoire « RLV Ambitions 2030 », centré sur l'attractivité, la transition écologique et la solidarité territoriale.

Dans ce contexte, la **Communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans** (31 communes) a souhaité, dès 2022, faire l'acquisition de l'ancien Carmel à Mozac pour développer un projet de Maison de la Nature et de l'Environnement avec pour ambition de créer un lieu d'information, d'exposition, de formation accessible au public et aussi dédié aux entreprises et aux jeunes entrepreneurs dans le domaine de la transition écologique. Ce lieu accueille déjà plusieurs associations et structures œuvrant dans le domaine du développement durable et de l'environnement. Aussi, l'Association Landestini est engagée en faveur de l'économie durable, rurale et urbaine, et accompagne à ce titre des entrepreneurs au sein de son programme d'incubation d'entreprises. Elle a installé l'incubateur Landestini Cantal Auvergne depuis 2020, et développe actuellement trois autres nouveaux incubateurs territoriaux dans la Haute-Loire, la Corrèze et l'Orne. Sa spécialité est d'accompagner les entrepreneurs dans l'innovation, la conception du modèle économique, l'engagement RSE et éco-responsable de leur entreprise, la levée de fonds, la commercialisation et le développement de leur entreprise.

Ainsi, le partenariat entre la Communauté d'agglomération et l'association Landestini tend à créer et animer un espace dédié à l'**innovation**, à l'**entrepreneuriat** et à la **transition écologique** au sein de la Maison de la Nature et de l'Environnement ayant pour vocation de devenir un **catalyseur d'initiatives durables**. Dans le cadre du programme **Entrepreneuriat et Économie Locale** de Landestini, est lancé l'**Incubateur Landestini Riom Limagne et Volcans** dédié à l'**innovation au service de la transition écologique**.

L'Incubateur Landestini Riom Limagne et Volcans apporte un accompagnement à des entrepreneurs souhaitant exercer un **métier porteur de sens** et **qui contribue à une économie à fort impact écologique sur le territoire de l'agglomération et au-delà**.

Inventer de **nouvelles façons de faire**, **innover au service de l'environnement** et créer des **modèles économiques** en faveur de la **préservation du vivant** et de la **biodiversité**, plus **performants, résilients et écologiques** s'avèrent indispensables.

La **première promotion** démarrera son incubation en mars 2025. Le spectre des besoins en innovation sur le territoire est large et pourra notamment concerner des secteurs tels que :

- la gestion de la ressource en eau,
- le réemploi,
- les matériaux durables,
- l'énergie et la rénovation thermique,
- l'économie circulaire,
- l'alimentation et l'agriculture durables,
- le tourisme,
- l'inclusion sociale, etc.

L'incubateur accompagne en priorité des projets qui s'installent physiquement sur le territoire et accompagne aussi quelques projets à distance, qui devront au moins en partie, travailler avec les acteurs locaux et servir les intérêts du territoire.

L'accompagnement de l'incubateur apporte **gratuitement**, aux projets sélectionnés :

- De l'**écoute**, un **réseau** d'entraide et un coaching hebdomadaire par l'animateur de l'incubateur,
- Des **interventions ponctuelles par des experts** et acteurs des domaines concernés,
- Un **réseau** socio-économique local, notamment dans les domaines liés à l'environnement,
- Un **soutien technique** et de réseau pour l'installation sur le territoire.

Que recherchons-nous ?

- Des **entrepreneurs** motivés et ambitieux, qui veulent donner du sens à leur projet.
- Des **projets économiquement viables et pérennes**, pour l'**innovation au service de la transition écologique et de la préservation du « monde de demain »**.
- Des projets entrepreneuriaux qui dépassent les pratiques environnementales stricto sensu.

Qui peut candidater ?

Toute personne portant un projet entrepreneurial innovant au service de la transition écologique.

Comment ?

Les candidats devront soumettre leur dossier de candidature disponible sur les sites de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans et de Landestini avant le vendredi 28 février 2025 à 12h.

Ce dossier inclura une présentation détaillée du projet, de l'équipe, et du business plan (si applicable), ainsi que des réponses à des questions sur les besoins et motivations du candidat. Un modèle de dossier est fourni. Il est recommandé de nous contacter pour obtenir des conseils lors de sa constitution.

Une **rencontre entre les candidats et le jury aura lieu entre le 3 et le 8 mars 2025** et les lauréats seront annoncés dès le 10 mars 2025.

Le programme débutera en avril 2025. L'incubation des projets durera 18 mois.

Si vous avez une idée de projet ou un projet bien avancé en tête, signalez-vous !

Contactez-nous : incubateur63@landestini.org – 06 60 99 14 36

Dossier de candidature : (lien vers dossier à télécharger)

dépôt des projets ouvert jusqu'au **28 février 2025 12h**. Il est fortement recommandé de nous contacter avant et pendant l'élaboration du dossier et nous serons ravis de vous aider !